



VILLE DE SOLLIES PONT

# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 19 février 2009

## NOMBRE DE MEMBRES

| Afférents<br>Au Conseil | En<br>exercice | Ont pris<br>part au vote |
|-------------------------|----------------|--------------------------|
| 33                      | 33             | 33                       |

Date de la convocation  
12 février 2009

Date d'affichage  
12 février 2009

Objet de la délibération  
*Participation financière aux  
projets pédagogiques scolaires*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février deux mille neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

### Etaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalèl, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule, KASPERSKI Christophe

### Procurations :

CEVRERO Maurice donne procuration à GOTTA Marie-Aurore

### Absent:

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'action entreprise dans les classes primaires de Solliès-Pont en matière de projets pédagogiques, de classes de découvertes ou de neige. Pour une meilleure répartition et permettre une participation plus grande des enfants, la dotation a été choisie en fonction des effectifs.

Monsieur le Maire propose de fixer la participation annuelle à **21 630,00 euros** pour les écoles ; Jean MOULIN, Emile ASTOIN, Alphonse DAUDET et Frédéric MISTRAL.

le conseil municipal,

Oui l'exposé du rapporteur,  
Après avoir obtenu toutes les explications et en avoir délibéré,

A main levée et à l'unanimité des voix,

**DECIDE** de contribuer financièrement aux projets pédagogiques élaborés dans les écoles de SOLLIES PONT pour l'année 2009 à hauteur de 21 630 euros.

Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice en cours, au chapitre 67.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON

Maire de Solliès-Pont

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

25 FEV. 2009  
25 FEV. 2009

